



## ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES

### DÉCLARATION

#### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

23 MARS 2016

OTTAWA, ONTARIO

*Déclaration de Wendy Zatylny, présidente de l'Association des administrations portuaires canadiennes, au sujet de la publication du budget fédéral canadien.*

L'AAPC se réjouit de la reconnaissance, dans le budget fédéral, de l'importance que revêtent les infrastructures pour la création de bons emplois, bien rémunérés, et la croissance économique durable, mais elle estime qu'il faudrait préciser davantage les possibilités qui s'offrent aux ports dans cette enveloppe budgétaire.

Les ports demeurent de puissants moteurs de commerce pour le Canada, mais ils doivent pouvoir s'adapter aux forces du marché en évolution constante. Une plus grande autonomie, une commercialisation accrue et l'élimination des obstacles à la souplesse financière permettraient aux administrations portuaires de saisir les occasions commerciales et de réduire les restrictions actuelles qui nuisent à la croissance.

Selon une étude de l'AAPC et de Transports Canada<sup>1</sup> sur les besoins en infrastructures portuaires, une dépense en immobilisations de 5,8 milliards \$ est nécessaire pour répondre à la demande grandissante. Ce montant comprend 1,9 milliard \$ (ou 33 %) pour la réhabilitation des biens portuaires existants. Ce financement public de l'infrastructure portuaire stratégique est essentiel pour développer au maximum la production économique du Canada.

Nous sommes impatients de discuter avec le Gouvernement du Canada en vue de clarifier les efforts de la phase 2, et d'offrir des couloirs commerciaux rapides et efficaces et de permettre aux ports d'aider le Canada à miser sur le potentiel du commerce mondial. L'AAPC cherche aussi à intégrer les besoins immédiats de financement de 1,9 milliard \$ pour la réhabilitation portuaire dans le cadre du Nouveau Fonds Chantiers Canada. En dernier ressort, les infrastructures portuaires auront un effet multiplicateur sur l'économie canadienne. L'investissement initial soutiendra l'économie locale et la main-d'œuvre et avec les investissements qui suivront, les ports pourront accroître et diversifier leurs cargaisons.

### À propos de l'Association des administrations portuaires canadiennes

Créée en 1958, l'Association des administrations portuaires canadiennes regroupe les ports, les havres et les intérêts maritimes connexes en un seul organisme national. Elle représente toutes les administrations portuaires canadiennes, diverses entités gouvernementales, ainsi que des compagnies du secteur maritime, et elle sert de principale association pour la défense des intérêts

---

<sup>1</sup>CPCS Transcom, *Étude sur les infrastructures des administrations portuaires canadiennes : besoins et programmes d'investissement dans les infrastructures portuaires*, Association des administrations portuaires canadiennes, Ottawa, 2011

et l'avancement de l'industrie portuaire canadienne. Les membres de l'AAPC manutentionnent au-delà de 162 milliards de dollars en marchandises par année et ils génèrent plus de 250 000 emplois directs et indirects. Leur apport à l'économie locale, régionale et nationale du Canada est considérable.

**-30-**

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Wendy Zatylny

Présidente, Association des administrations portuaires canadiennes

Cell. : (613) 407-6022

Bureau: (613) 232-2036, poste 201